

COMITE DE QUARTIER SAINT-MICHEL 95, Grande rue Saint-Michel - 31400 Toulouse - <http://cqsaintmichel.weebly.com>
cqsaintmichel@laposte.net - tel. 06 68 76 83 95 - 05 82 75 09 15

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA MAISON D'ARRET ST-MICHEL ET DU BUSCA TOULOUSE
18, rue du Gorp - 31400 TOULOUSE - Tél. 06 89 07 46 33 - arpsm31-busca@laposte.net

Toulouse, le 16 janvier 2017

COMMUNIQUE SUR L'EX-PRISON SAINT-MICHEL **COMITE DE QUARTIER SAINT-MICHEL**

Dans son discours lors de l'inauguration du marché de plein vent sur le parvis de l'ex-prison Saint-Michel le 10 décembre 2016, le maire et président Jean-Luc Moudenc a annoncé que le projet d'aménagement du site de l'ex-prison avait évolué lors des comités de pilotage entre la mairie, la métropole et l'Etat (le dernier COFIL ayant eu lieu fin novembre) : des immeubles de logements sont envisagés en plus de l'auditorium - aérien et non enterré - et de la cité de la musique.

Nous soutenons le projet municipal initial d'un auditorium pour l'ONCT au fond du terrain, d'une cité de la musique dans l' « étoile » bordée d'espaces verts côtés rue Saint-Denis et rue du Gorp, avec une esplanade autour du « castelet » côté grande rue Saint-Michel (cf. image plus bas). Ce projet répond très largement à la demande exprimée en 2011 par plus de 17 000 pétitionnaires pour la protection de l' « étoile » et sa réhabilitation en équipement public entouré d'espaces verts. Nous avons aussi précisé l'importance de développer des espaces publics qui sont essentiels et prioritaires pour les habitants en ce cœur de quartier :

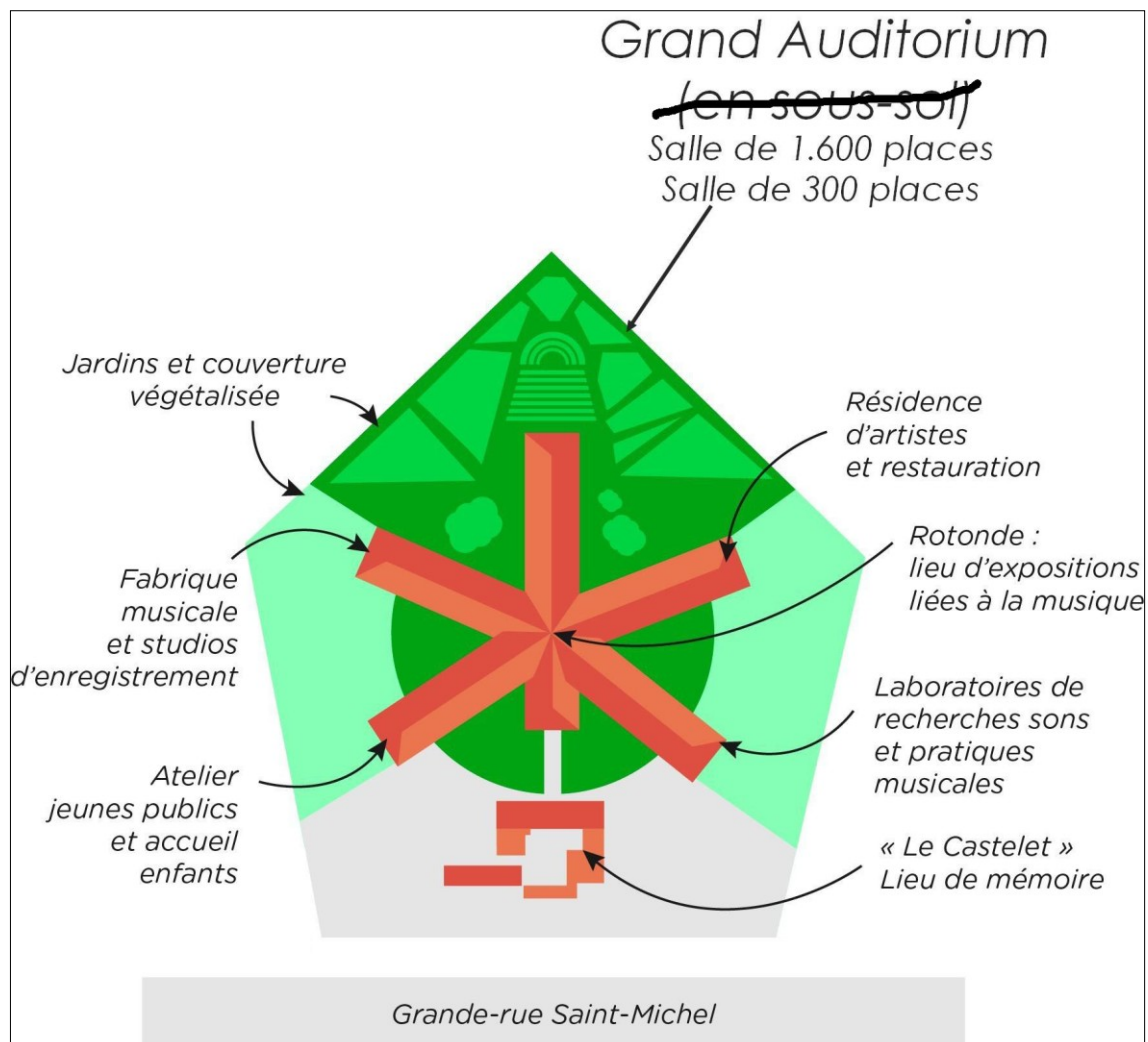
- ouverture d'une esplanade agrandissant le parvis de la station de métro (place permettant des événements et l'agrandissement du marché de plein vent, vue sur l' « étoile ») ;
- création d'un jardin public, en priorité entre les branches de l'étoile et la rue Saint-Denis (exposition Sud, circulations avec la partie du parvis pouvant accueillir des animations, proximité de la salle polyvalente municipale dans l'ex-chapelle des Lazaristes et de la crèche et halte-garderie au 8 rue Saint-Denis).

Dans son courrier du 1er juillet 2016 au Comité de quartier Saint-Michel, le président de Toulouse métropole s'engageait à nous communiquer les résultats de l'étude préalable de faisabilité de l'auditorium par le cabinet ABCD et à engager une concertation avec nos associations sur le projet d'aménagement du site avant que le cahier des charges de la cession par l'Etat ne soit finalisé. Mais nous attendons encore les résultats de l'étude du cabinet ABCD et la concertation sur le projet d'aménagement. ...

Non seulement nous ne sommes pas associés aux réflexions du comité de pilotage, mais celui-ci avance sur le projet qui prend une nouvelle direction avec de la promotion immobilière qui serait priorisée sur les espaces publics attendus depuis longtemps par les habitants et usagers du quartier.

De plus, nous déplorons qu'aucun urbaniste / groupement (urbaniste, paysagiste, architecte...) ne soit missionné par la Ville et/ou la Métropole pour élaborer un projet répondant aussi aux besoins du quartier, projet qui pourrait être soutenu auprès de l'Etat pour la cession du site. Le maire a expliqué les objectifs de valorisation du site par l'Etat, qui sont liés en l'occurrence à la constructibilité du terrain le long des rues. Pour autant, il a refusé notre proposition de modifier la constructibilité du terrain en conformité avec le projet municipal à l'occasion de la 1ère modification du PLU. Bien sûr, nous renouvelons notre demande à l'occasion de l'élaboration du PLUi-H.

Projet municipal initial :



P.J. Courrier du 1er juillet 2016 du président de Toulouse métropole au Comité de quartier Saint-Michel.